

Ce texte est celui du discours prononcé par MARTIAL BEYAERT, adjoint aux finances, lors du conseil municipal consacré au débat d'orientation budgétaire (DOB) 2010.

Monsieur le Maire, Mesdames Messieurs les membres du conseil municipal.

En préambule, je tiens à souligner que ce budget primitif reflète dans son intégralité, les différentes options et orientations que nous avons évoquées lors de débat d'orientation budgétaire.

Je ne vais pas vous faire un résumé du DOB que nous avons eu le 09 février dernier, mais je souhaite simplement vous remettre en mémoire une seule phrase qui à mon sens résume parfaitement notre philosophie « ce budget sera posé et mesuré, nous assumons pleinement et sereinement l'avenir »

Nous avons souhaité en effet, au travers de ce BP, acter nos ambitions pour notre ville.

Chaque euro dépensé continuera à être dépensé pour les Grand-Synthois et dans cet unique intérêt.

Nous pouvons avec une certaine fierté arguer que notre ville a changé, elle a changé et nous avons une situation financière saine. Tellement saine que beaucoup de collectivités nous envient.

Je vous propose maintenant de vous exposer les chiffres qui constituent ce BP et vous en conviendrez aisément celui-ci est volontariste, intègre et cela encore une fois sans augmenter les impôts.

Le budget 2010 s'équilibre en dépenses et recettes à 60 652 278.49 € en section de fonctionnement et à 42 181 964.90 € en section d'investissement.

Ce budget respecte les préconisations faites dans le cadre du débat d'orientation budgétaire et de l'analyse Klopfer.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement se poursuit (hormis les frais de personnel qui progressent légèrement, les autres dépenses des services sont en effet en diminution)

Les investissements constituent, cette année encore, le point fort de ce budget par leur niveau exceptionnel puisqu'ils représentent une somme totale, reports cumulés, de **39** millions d'euros

Cet effort exceptionnel est justifié par la réalisation des grosses opérations - des opérations pluri annuelles qui en 2010 sortiront de terre, mais aussi des opérations d'entretien et de mise aux normes de notre patrimoine et là je pense aux différents chantier ou nous accentuerons l'effort fait en faveur de l'accessibilité des équipements publics aux personnes à mobilité réduite.

Les Principaux chantiers pour 2010 seront donc le Pôle sportif du Basroch (crédits de paiement 2010 de 8.2M€), le Pôle sportif Léo Lagrange (9M€), travaux du Courghain (5.8M€) et du Centre Ville (1.19M€) Médiathèque (1.08M€), la relocalisation du Poney Club (1.5M€).

FONCTIONNEMENT /DEPENSES REELLES : 55 159 902.13 €

Ces dépenses sont en diminution de 0.92 % par rapport au BP 2009

1°L'INTERET DE LA DETTE est d'un montant inférieur en 2010 mais l'annuité globale (capital + intérêts) est en légère augmentation du fait du remboursement du nouvel emprunt de 2 000 000€

LES FRAIS DE PERSONNEL soit **33 923 893 €** sont en augmentation de 1.18% par rapport au BP 2009

Une variation du GVT à hauteur de 2% est donc prévue par rapport au réalisé 2009 pour le personnel titulaire et une enveloppe globale de 5 600 000 est réservée aux mesures de lutte pour l'emploi (contrats aidés)

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS sont reconduites pour un montant quasi identique

La **SUBVENTION AU CCAS** pour valorisation des frais de personnel est calculée suivant le nombre effectif d'agents mis à disposition au 1^{er} Janvier 2010

LES SUBVENTIONS D'EQUILIBRE AU BUDGET ANNEXE LOCATION DE SALLES soit **368 276€** résultent des opérations ouvertes en dépenses recettes dans le Budget Annexe et traduisent la contrepartie de la commune .Il faut cependant tenir compte des remboursements figurant en recettes (196 250 €dans la colonne "recettes")

LES AUTRES DEPENSES soit **12 793 958.10 €** correspondent aux crédits courants des services, qui vous pouvez le constater est en baisse par rapport au BP 2009.

FONCTIONNEMENT/RECETTES REELLES : 60 652 278.49 €

Ces recettes sont en légère diminution par rapport au BP 2009 (0.04%)

Les dépenses diminuent cependant un peu plus (0.92%) ce qui va dans la bonne direction

LES RECETTES SUR PATRIMOINE SOIT **1 .920 493.49 €** correspondent aux locations des immeubles communaux et aux droits d'entrée des différents services

La diminution de ce poste résulte de pertes de loyers (Tour Clémenceau, locaux CPAM etc.)

LES REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE PERSONNEL soit **1 918 445 €** correspondent principalement aux remboursements au titre des contrats aidés ou du contrat d'assurances couvrant les absences du personnel

Ce poste est en augmentation avec la relance des financements Etat sur les contrats aidés

Le montant des **DOTATIONS d'ETAT** est connu pour la DGF (augmentation de 0.44%) et la DSI (en constante diminution avec l'intégration des instituteurs), Le montant de la DSU n'est pas connu à la date d'établissement du Budget, cette recette est donc estimée

Le produit global : **impôts locaux et allocations compensatrices** est en progression (2.64 %) grâce à l'évolution des bases des 3 taxes et ce sans augmentation des taux

L' **ALLOCATION COMPENSATRICE TP** a été notifiée soit 74 682 €(en baisse) par contre l'attribution du FDTP n'est connue qu'en fin d'année et est donc estimée à 150 000€(en constante diminution puis compensée par l'Etat et donc soumise aux contraintes de maîtrise du déficit public)

LE REVERSEMENT PAR LE CCAS DES FRAIS DE PERSONNEL correspond à la dépense de **815 000**

Par contre le reversement de **1 100 000€** pour la RPA est une recette effective qui augmente en fonction de l'évolution des frais du personnel recruté par la ville pour cet établissement.

Dans ce même registre on a un reversement de 40 000 de la Régie de Quartier suite à la mise à disposition depuis février d'un agent communal

Les dotations TPU sont reconduites pour le montant encaissé en 2009 dans l'attente des négociations sur la DSC

Les autres recettes correspondent aux subventions et taxes diverses. Ces recettes sont en diminution importante du fait du contrat Enfance Jeunesse de la CAF qui avait donné lieu en 2009 à une régularisation à 100% de l'année 2008

2010 est de ce point de vue une année normale (on perçoit 50% de régularisation de 2009 et une avance de 50% au titre de 2010 mais avec la dégressivité que l'on connaît de 48 000)

INVESTISSEMENT/DEPENSES REELLES : 30 801 206 €
dont 28 616 594 € en dépenses d'équipement auxquelles il faut ajouter les reports de 10 520 758.90€

Vous avez le détail de ces investissements dans les pages 43 à 46 du budget.

INVESTISSEMENT/RECETTES REELLES : 24 808 046.36 €
auxquelles il faut ajouter les reports de 4 986 797 € et les résultats excédentaires de 2009

LE FCTVA retrouve son montant annuel normal (2009 était doublé du fait de la participation de la ville au plan de relance.)

Les **cessions immobilières** sont prévues pour un montant de **3 500 000€** dont 2 333 000 au titre du solde Immochan et 757 000 pour les terrains face au Palais du Littoral

LES SUBVENTIONS sont prévues pour un total **de 6 193 555 €** Vous trouverez le détail de ces subventions dans le budget à la colonne "observations" des pages consacrées aux opérations d'investissement (pages 43 à 46)

L'EMPRUNT D'EQUILIBRE est prévu à hauteur de **13 525 785 €**

Cette prévision sera ajustée comme chaque année en fonction de la réalisation des investissements

Comme vous l'avez vu au travers de cette lecture, notre BP est réalisé dans la continuité de tous les autres budgets.

Nous avons su anticiper les restrictions que l'état nous impose Comme je vous l'avais dit dans notre DOB, nous avons construit avec précautions ce BP qui j'en suis sûr construira l'avenir de chaque habitant.

Nous avons su valoriser, repenser notre ville.

Notre ville n'est pas plus endettée qu'il y a 10 ans et il serait futile de dire que Grande-Synthe n'a pas changé.

Je vous en remercie.